



Destinataires :
Tous les Clubs Départementaux

Objet : Demande de Renouvellement ou Nouvelle Candidature Label Jeunes, Label Futsal et Label Ecole Féminine de Football

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

La formation des jeunes est un axe fort pour les Instances, aussi, il a été mis en place un Label Jeunes, un Label Futsal et un Label Ecole Féminine qui permettent non seulement d'accompagner les clubs dans leur projet de structuration mais aussi de les valoriser.

Ainsi, nous attirons votre attention sur le fait que vous devez effectuer les démarches via FOOTCLUB, en renseignant les premiers éléments administratifs et sportifs de votre dossier.

Les dossiers doivent être déposés informatiquement sur FOOTCLUB avec les pièces justificatives **avant le 31 janvier 2020 (délai impératif) pour le Label Jeunes et le Label Futsal, et avant le 15 février 2020 (délai impératif) pour le Label Ecole Féminine de Football.**

Un tutoriel vidéo, d'aide à l'utilisation de l'outil, est disponible en suivant le lien : <https://we.tl/t-cVWIARY159>

De plus, vous trouverez ci-dessous la procédure à utiliser suivant le canevas de la F.F.F. :

- ❖ Votre correspondant doit ouvrir des droits à la personne qui sera en charge d'apporter toutes les informations nécessaires pour établir le «dossier de candidature» via FOOTCLUB dans l'onglet « Projet Club ».
- ❖ Dans FOOTCLUB, remplir l'onglet «Autodiagnostic» (informations sur les différents éléments de la structuration et la politique du club) pour voir la situation de votre club par rapport aux critères du «Label Jeunes».
- ❖ Puis confirmer votre autodiagnostic en renseignant l'onglet «dossier de candidature».
- ❖ Le dépôt du «dossier de candidature» déclenche une première évaluation informatique qui, si elle est positive, entraînera une prise de RDV avec les membres de la Commission en vue de la validation et de la présentation des documents à fournir (à insérer directement dans le dossier informatique).
- ❖ Suite aux évaluations de la Commission, le dossier est transmis via le District à la Ligue Occitanie pour validation. Si avis favorable, la Commission Régionale transmettra le dossier à la F.F.F. pour une éventuelle validation finale.

Tant que le «dossier de candidature» n'est pas validé et déposé informatiquement, les informations peuvent être complétées.

A l'issue du dépôt du dossier sur le FOOTCLUB, si vous êtes éligible, le Conseiller Départemental du Football d'Animation, Laurent BARNABE prendra contact avec vous pour effectuer une visite d'évaluation.

Comme expliqué précédemment, si vous répondez aux critères d'attribution du Label de la Fédération Française de Football, votre candidature sera présentée aux différentes Commissions (Départementale puis Régionale et au final, Nationale) pour validation.

Nous vous invitons, dès à présent, à renseigner ces éléments d'évaluation de votre dossier via « FOOTCLUB », par l'intermédiaire de l'autodiagnostic accessible dans l'onglet «Projet Club» et de poursuivre la démarche si vous le souhaitez.

Dans l'attente, nous restons à votre écoute, et vous prions de recevoir, Madame La Présidente, Monsieur Le Président, l'expression de mes salutations sportives.

Le CT DAP,
Laurent BARNABE

Le CT - PPF FC
Gilles BOSCUS